

## MISSION ET MANDATS

La mission de la FQCS est de promouvoir, défendre et protéger les intérêts de l'ensemble des coopératives de santé et de chacun de ses membres afin qu'elles soient reconnues comme des piliers de l'offre de soins de santé de proximité au bénéfice des communautés. Sa mission consiste également à soutenir ses membres en leur offrant des services professionnels de qualité à juste coût.

### LA FQCS A POUR MANDATS DE :

- Fournir à ses membres des biens et des services nécessaires à l'exploitation et à la pérennité de leur entreprise;
- Assurer la promotion et le développement des coopératives de santé, ainsi que de leurs activités connexes;
- Favoriser les échanges d'information et d'expertise, de même que la concertation des actions sur des projets communs;
- Offrir et apporter au besoin un soutien technique et professionnel en matière d'organisation et de promotion des services, de financement, de formation des administrateurs, du personnel et de ses membres ainsi que répondre aux autres besoins;
- Soutenir les membres dans l'amélioration de la qualité des services et le développement de l'emploi;
- Promouvoir la coopération et l'économie sociale.

## VALEURS Innovation • Coopération • Action • Intégrité

## VISION

La FQCS, référence incontournable pour les coopératives de santé, propose des services professionnels de qualité adaptés à la réalité de ses membres. Indispensable, elle met de l'avant le modèle coopératif en santé et assure l'atteinte de standard de qualité élevée dans les coopératives de santé. Ses membres sont fiers de faire partie d'un regroupement qui fait une différence notable au niveau de l'accès en prévention et soins de santé.

## ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

### 1 ORIENTATION Augmenter la notoriété des coopératives de santé et accroître l'attrait du modèle coopératif en santé

#### OBJECTIFS

- |   |   |  |
|---|---|--|
| 1.1 Développer un canal de communication efficace avec le réseau et les professionnels de la santé. | 1.2 Poursuivre les représentations pour permettre aux membres d'obtenir, notamment, des avantages sur le plan fiscal par rapport à leur cotisation. | 1.3 Promouvoir le caractère unique et les avantages du modèle coopératif en santé. |
|---|---|--|

### 2 ORIENTATION Poursuivre le développement du membership

#### OBJECTIFS

- |  |   |   |
|--|---|---|
| 2.1 Susciter et entretenir des communications régulières avec les membres. | 2.2 Recruter, servir et fidéliser les membres au Québec ainsi qu'auprès des organisations similaires hors Québec. | 2.3 Stimuler l'attractivité de la FQCS en multipliant les avantages pour les membres. |
|--|---|---|

### 3 ORIENTATION Mettre en place les conditions qui permettront d'augmenter les revenus autonomes de la FQCS

#### OBJECTIFS

- |  |  |  |
|--|--|--|
| 3.1 Réviser le mode de calcul des contributions des membres. | 3.2 Explorer les possibilités de diversification du financement. | 3.3 Développer de nouveaux services et partenariats porteurs pour la FQCS. |
|--|--|--|

### 4 ORIENTATION Développer l'innovation à la FQCS pour les coopératives de santé membres

#### OBJECTIFS

- |                                     |  |   |
|-------------------------------------|--|---|
| 4.1 Exercer une veille stratégique. | 4.2 Explorer les projets d'innovation dans le secteur de la santé. | 4.3 Évaluer la possibilité d'expérimenter et d'implanter des projets novateurs. |
|-------------------------------------|--|---|